



Attestation de surface habitable

Numéro de dossier : 2534887
Date du repérage : 05/01/2026
Heure d'arrivée : 15h00
Durée du repérage : 1h00

La présente mission consiste à établir une attestation relative à la surface habitable des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, n° 2009-323 du 25 mars 2009 au regard du code de la construction et de l'habitation et conformément à l'article 1 de la loi N° 89-462 DU 6 Juillet 1989 et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986, en vue de reporter leur superficie dans le bail d'habitation d'un logement vide en résidence principale et le décret n° 2021-872 du 30 juin 2021 recodifiant la partie réglementaire du livre Ier du code de la construction et de l'habitation.

Décret n° 2021-872 du 30 juin 2021 - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département :**Aude**
Adresse :**3 rue marie curie**
Commune :**11130 SIGEAN**
Section cadastrale AY, Parcelle(s) n° 948
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom :

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **CREDIT LOGEMENT**
Adresse :**50 boulevard sébastopol**
75003 PARIS 03

Repérage

Périmètre de repérage : **Ensemble de la propriété**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom :
Raison sociale et nom de l'entreprise :**YES DIAGNOSTICS IMMOBILIERS**
Adresse :**20 promenade du tivolì**
11300 LIMOUX
Numéro SIRET :**982402000**
Désignation de la compagnie d'assurance : ...**AXA 11213776904**
Numéro de police et date de validité :**protexi bp 24. 33034 BORDEAUX - 31/12/2025**

Surface habitable en m² du ou des lot(s)

Surface habitable totale : 145,45 m² (cent quarante-cinq mètres carrés quarante-cinq)
Surface au sol totale : 159,18 m² (cent cinquante-neuf mètres carrés dix-huit)

Résultat du repérage

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Liste des pièces non visitées :

Néant

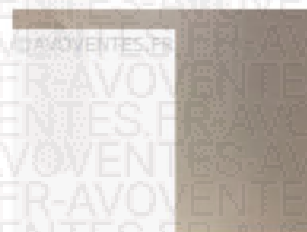
Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Sans accompagnateur

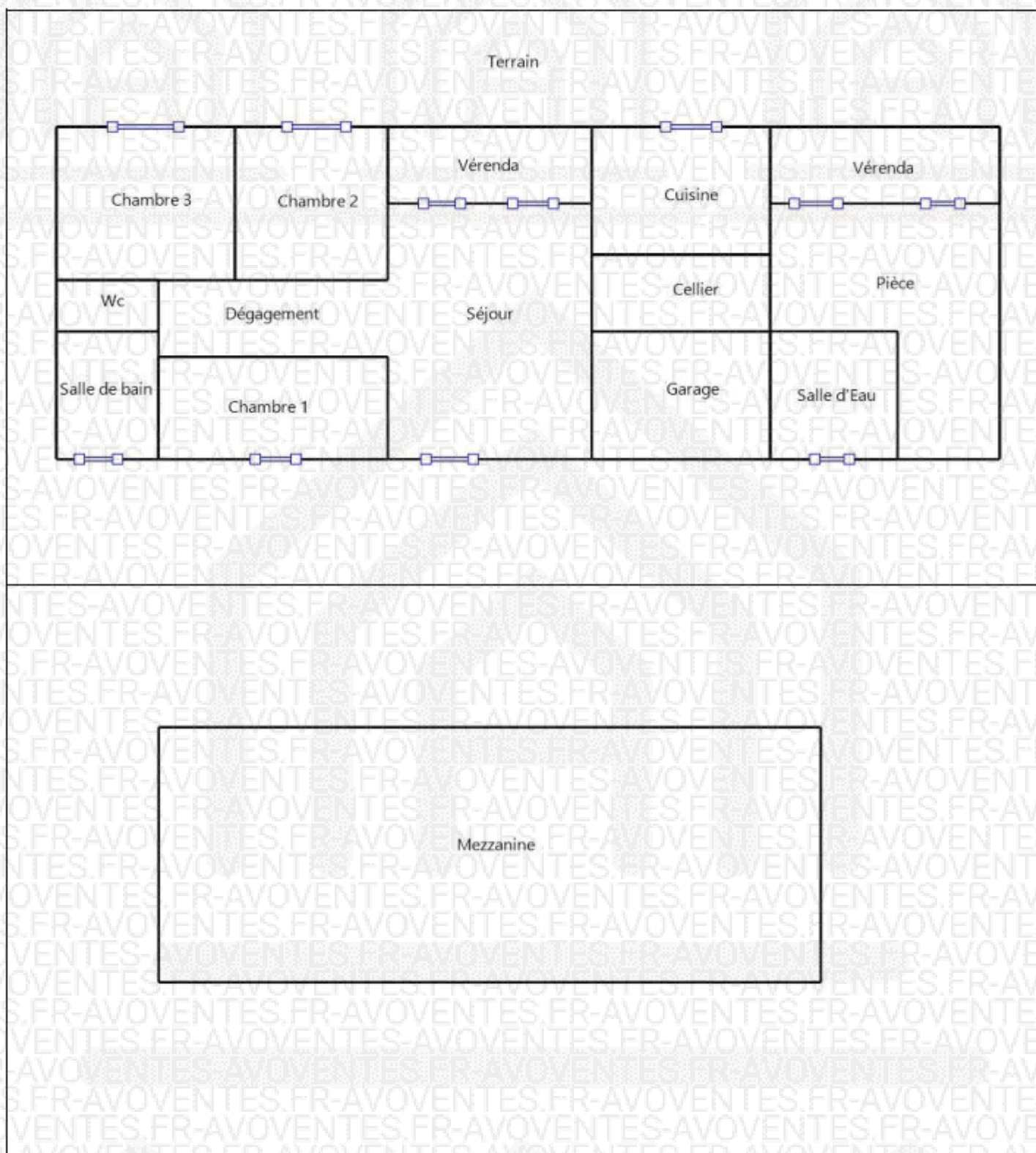
Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie habitable	Surface au sol	Commentaires
Garage	0	13,73	
Séjour	36,14	36,14	
Cuisine	14,34	14,34	
Wc	4,37	4,37	
Salle de bain	3,42	3,42	
Salle d'Eau	3,68	3,68	
Dégagement	5,68	5,68	
Pièce	15,38	15,38	
Chambre 1	10,97	10,97	
Chambre 2	12,23	12,23	
Chambre 3	14,24	14,24	
Cellier	6,75	6,75	
Mezzanine	18,25	18,25	

Superficie habitable en m² du ou des lot(s) :**Surface habitable totale : 145,45 m² (cent quarante-cinq mètres carrés quarante-cinq)****Surface au sol totale : 159,18 m² (cent cinquante-neuf mètres carrés dix-huit)**Fait à **SIGEAN**, le **05/01/2026**

Par :



Aucun document n'a été mis en annexe



BUREAU VERITAS
Certification

Certificat

Attribué à

Bureau Veritas Certification certifie que les [nom] ont aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R271-1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Référence des arrêtés	Date de certification originale	Validité du certificat *
Électricité	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	23/11/2023	20/11/2030
Termites métropole	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	29/10/2022	28/10/2029
Plomb sans mention (CREP)	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	12/10/2022	11/10/2029
DPE sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	20/12/2022	19/12/2029
Gaz	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	28/10/2022	27/10/2029
Amiante sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	29/10/2022	28/10/2029

Date : 13/11/2023

Numéro du certificat : 16185348

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'à : voir ci-dessus.
Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur <http://www.bureauveritas.fr/certification/diag>
Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
3 Place Zola Hadd 92400 Courbevoie

